

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
Procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 4 octobre 2021

Date de convocation : 29 septembre 2021

Présents :

Mme Stéphanie ROUSSIES, Maire

Mr Alain BOURDET, Mme Géraldine ARNOULD, Mr Stéphane DEVEZ, adjoints

Mr Francis JAMMES, conseiller délégué

Mmes Nathalie BRUNET, Sandie CASSAN, Ginette GINESTE, Amélie VERGNE, Joëlle SABATIE,

Mrs Michel ARNAUDET, Didier GAYA, Jean-François GUERRAND, Florian LAFLORENCIE, conseillers municipaux

Absent ayant donné procuration : Mme Emilie LEFEBVRE à Mr Stéphane DEVEZ

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 septembre 2021
2. Schéma Directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales sur l'agglomération d'assainissement de St Céré : recrutement du bureau d'études
3. Lotissement les Prés de Lascol : vente du lot n°5
4. Questions diverses

Secrétaire de séance : Mr Jean-François GUERRAND

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 septembre 2021

Le compte-rendu du 6 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Schéma Directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales sur l'agglomération d'assainissement de St Céré : recrutement du bureau d'études

Mme la Maire rappelle que la commune s'est engagée à réaliser un schéma directeur d'assainissement et un schéma de gestion des eaux pluviales sur l'agglomération de Saint Céré qui regroupe les communes de Saint Céré, Saint Laurent les Tours, Saint Jean Lespinasse et Saint Médard de Presque.

Les 4 communes ont créé un groupement de commande pour recruter un bureau d'études commun à chacune des collectivités concernées et suivre le déroulement des études.

La consultation pour le recrutement du bureau d'études a été lancée le 15 février 2021 avec une date de limite des réponses au 31 mars 2021. Il y a eu 3 offres.

Par délibération en date du 6 septembre 2021 la commune a proposé de retenir le bureau d'études ALTEREO de Brive.

La Commission d'Appel d'Offre (CAO) du groupement de commande du 21 septembre 2021 a retenu le bureau d'études ALTEREO, à la majorité (3 voix sur 4).

Pour la commune de Saint Laurent les Tours le montant de l'offre s'élève à 30 949 € HT pour la partie assainissement et 7 024 € HT pour la partie pluvial sans tranche optionnelle.

La décision concernant l'affermissement de la tranche optionnelle (1 362 € HT), « réalisation du schéma directeur de gestion des eaux pluviales », sera prise à l'issue du diagnostic eaux pluviales.

Mme la Maire rappelle que cette opération pourra bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 50% auxquelles seront rajoutées celles du Département à hauteur de 30%.

Il est donc proposé de valider le choix de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande effectué le 21 septembre 2021 et d'autoriser Mme la Maire à signer le marché avec le bureau ALTEREO.

Après un vote à main levée, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour valider le choix du bureau d'études ALTEREO.

3. Lotissement les Prés de Lascol : vente du lot n° 5

Mme la Maire rappelle qu'elle vient de signer l'acte de vente définitif du lot n°18 à Mr et Mme ROBERT. Le compromis pour la vente du lot n°6 à Mr et Mme DUMAS est prévu le 5 octobre 2021.

Mme la Maire informe que Mme Liliane THOMIEU a déposé un chèque de réservation pour le lot n°5.

Après un vote à main levée, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour vendre le lot n°5 du lotissement les Prés de Lascol à Mme THOMIEU Liliane.

4. Questions diverses

Arrivée de Mme Emilie LEFEBVRE à 19h15.

- **Parcours de santé :** Mme la Maire indique que Mr le Préfet accorde la DETR 2021 à hauteur de 6 053 € pour le parcours de santé. Le Conseil Départemental a émis un avis favorable de principe à hauteur de 10 % d'aide au titre du FAST, la commission devant se réunir en novembre 2021. Il semble que la Région n'accordera pas de subvention au titre du FRI.
- **Ecole :**
Mr Michel Arnaudet fait part de plusieurs informations sur l'école :
 - o Suite à un point soulevé lors du dernier conseil, il apporte quelques précisions sur les AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) : il y a 172 AESH dans le département du Lot. La mise en place des PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) a causé de nombreux licenciements et démissions d'AESH, ce qui explique les retards dans les dossiers de demande en cours, le temps de trouver des AESH et les répartir dans les différentes écoles.
 - o Les protocoles sanitaires mis en place sont très satisfaisants.
Mr Jean-François GUERRAND demande ce qu'il en est du port du masque. Le protocole devrait être allégé très prochainement, Mr le Préfet annonce un nouvel arrêté dès mercredi.
 - o Mise en place « *d'un dispositif d'auto-évaluation des établissements* » : un essai sera fait cette année avec l'école de St Céré. A partir de l'an prochain 20 % des établissements par an devront s'auto évaluer en prévision d'une visite d'intervenants extérieurs pour définir les axes de travail à améliorer. L'école de St Laurent devrait être concernée dans trois ans environ.
 - o Création de Territoires Educatifs Ruraux (TER) : cela concerne tout le parcours scolaire de la maternelle au lycée et correspond à la cité scolaire des villes. Un essai est en cours avec la communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble. Les dotations se feront par territoire et non par établissement.
 - o Problématique des créneaux de piscine sur le secteur : une demande a été faite par le Directeur Mr Michel ARNAUDET pour une réunion de détermination de ces créneaux avec tous les enseignants et dirigeants dans un objectif d'équité entre tous les enfants. L'objectif est de « *savoir nager* » (CM2) mais aussi « *l'aisance aquatique* » pour les enfants dès 4 ans. Il faut donc plus de créneaux. Une réunion sera organisée avec un représentant de Cauvaldor.
- **Divers points sont présentés par Mr Stéphane DEVEZ**
 - o Ancien Presbytère de Crayssac :
 - Logement n°1 : l'entreprise Lafage a terminé les travaux.

- Logement n°2 : l'état des lieux de sortie de Mme TREBOSC est fait et la caution va pouvoir lui être restituée. Il apparaît nécessaire de changer la porte d'entrée du logement qui est vétuste.
 - Assainissement : une formation au nouveau système assainissement du poste de la zone industrielle a été faite par l'entreprise Hydrau Elect en présence des trois agents techniques et de Mrs Alain BOURDET et Stéphane DEVEZ. La télésurveillance est active et va permettre de détecter les moindres anomalies.
Mr Stéphane DEVEZ précise qu'un treuil va être acheté afin de remonter le panier en toute sécurité.
- **Marché des producteurs :**
 - Mme Géraldine ARNOULD informe qu'une animation spéciale sera proposée le 28 octobre 2021 sur le thème de la pomme. Mr Marcel BAYLE prêtera son pressoir afin de faire du jus de pommes sur place. Un marchand de chrysanthèmes sera présent et un accordéoniste animera ce marché d'automne. L'association des Parents d'Elèves sera mobilisée afin de proposer des boissons et des crêpes. Un concours de déguisement sera organisé.
Le dernier marché de l'année sera organisé le jeudi 23 décembre 2021 avec une animation toute particulière sur le thème de Noël avec l'arrivée du Père Noël, des marchands supplémentaires pour la vente d'assiettes gourmandes ou d'huitres par exemple et d'artisanat.
- **Journées du patrimoine des 18 et 19 septembre 2021 :** Mme Géraldine ARNOULD fait un bilan positif des deux journées du patrimoine avec l'ouverture de l'église en présence de l'Abbé DURAND, la visite de la maison Rola en dessous du château et l'ouverture habituelle du musée Jean Lurçat.
- **Parc de jeux des enfants derrière la mairie :** Mme Joëlle SABATIE et Mr Alain BOURDET ont pris rendez-vous avec un prestataire pour travailler sur l'agrandissement du parc des enfants et installer des nouveaux jeux pour les 2 – 4 ans.
- **Stagiaires :** deux stagiaires seront accueillis : Mlle Célia TEIXEIRA à l'école et Mlle Florine BORIE au service technique.
- **Adressage Crayssac :** une première réunion de démarrage de l'adressage est prévue le mardi 12 octobre à 14h30 en mairie en présence du SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot).
- **Poste de Commandement Communal :** un 1^{er} exercice d'activation sur le thème des inondations est programmé le mercredi 13 octobre 2021.
- Visite en mairie de Mr Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE président de l'Association des Maires de France du Lot le mardi 5 octobre 2021.
- FDEL (Fédération d'Energies du Lot) : une réunion de travail est prévue le jeudi 7 octobre 2021 d'une part pour l'utilisation du logiciel de déclaration des pannes de l'éclairage public, d'autre part pour le projet d'éclairage solaire à l'abri bus de Crayssac.
- Stationnement boulo-drome : Mme Joëlle SABATIE signale le stationnement anarchique autour du terrain de pétanque les jeudis soir. Le président des Tsan Pierrous va être alerté.
- Cauvaldor : Mme la Maire fait un compte-rendu rapide de l'activité de la communauté de communes Cauvaldor et des projets d'investissement sur notre secteur : bassin nordique à Biars/Cère, crèche à Bretenoux, extension du réseau de chaleur à Gramat. Mme Sandie CASSAN signale que les désordres sur la toiture de la halle des sports ne sont toujours pas réparés au détriment des clubs qui l'utilisent.

- Voirie : Mr Francis JAMMES fait un point voirie. Un devis a été reçu pour la réfection du chemin des Combels. Le collage sur les voies qui ont fait l'objet de point à temps sera effectué dès que les conditions météorologiques le permettront.
- Prix du gaz : les tarifs négociés cet été avec le fournisseur PROXIGAZ pour le chauffage de l'école et des logements communaux seront garantis pour le moment, soit une économie de 800 € la tonne.

- Prochain conseil municipal : lundi 8 novembre 2021

Fin de séance : 20h20

Vu la Maire,
Stéphanie ROUSSIES